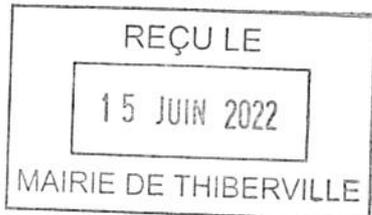


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



751-SD



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE PONT-AUDEMER
AVENUE DE L'EUROPE
BP 430
27504 PONT AUDEMER CEDEX

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de PONT
AUDEMER
Avenue de l'Europe
BP 430
27504 Pont Audemer cedex
Téléphone : 02 32 20 15 50
Mél. : sgc.pont-audemer@dgnp.finances.gouv.fr

6629-004431-0010-0



MONSIEUR GUY PARIS
MAIRIE DE THIBERVILLE

27230 THIBERVILLE

AVIS M57

Pont-Audemer, le 09/06/2022

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur,

En application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, j'ai l'honneur de vous faire part de mon accord de principe pour l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la Ville de THIBERVILLE à compter du 1^{er} janvier 2023.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel par ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4. (cf BA 150 02 et 150 03).

En revanche le CA du CCAS doit délibérer pour adopter concomitamment la nomenclature M57.

- en application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2015-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le comptable public
Guillaume CAPARD